

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 1689 du 4 mars 2015 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie  
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1505242S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 11440 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424086S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> avril 2015:

**Quignon**, Damien

Nigend : 301 434

Numéro de livret de solde : 8 100 586

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 mars 2015.

*Le général de division,  
commandant le pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale,*

J. HÉBRARD